

Formation à distance, interactive et tutorée

Choisissez la e-formation

et

validez votre diplôme

Master MIAGE

Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises

L'initiative " International E-Mi@ge" a été prise en 2001 par un consortium d'universités françaises dispensant la formation nationale MIAGE (20 universités), coordonné par les MIAGE d'Amiens et de Toulouse.

E-Mi@ge est un projet labellisé "Campus Numérique".

Aujourd'hui, 6 centres E-Mi@ge sont à votre disposition : **Amiens, Bordeaux, Lyon, Orléans, Rennes-Nantes, Toulouse.**

La formation a pris une dimension internationale importante (Djibouti, Maroc, Tunisie, Afrique équatoriale, Pérou, Cameroun, Vietnam.....).

La E-Mi@ge est la modalité dispensée de manière tutorée et à distance de la formation **MIAGE**. Les unités d'enseignement - modules (UE) sont développées sous la forme d'activités pédagogiques accessibles à distance en bénéficiant d'un tuteur et de l'appui de l'université d'inscription notamment lors de regroupements présentiels.

Cette modalité est dispensée à l'Université Lyon 1, dans le cadre des activités de formation continue de l'EPUL (Ecole Polytechnique Universitaire de Lyon 1).

Les UE peuvent être suivies:

- soit dans un objectif de spécialisation ou de remise à niveau ponctuel indépendamment d'un diplôme.
- soit dans le cadre d'un parcours global construit avec l'équipe pédagogique et visant à l'acquisition d'un diplôme.

Dans les deux cas, elles sont capitalisées dans la perspective éventuelle de la délivrance du diplôme. L'obtention du diplôme tient compte des UE obtenues par réussite à l'examen de fin de module et des éventuels modules obtenus par validation des acquis de l'expérience (VAE).

Dans tous les cas, la situation de chacun est analysée pour personnaliser l'offre de formation. Les diplômes peuvent être acquis au rythme permis par la disponibilité de l'apprenant.

1 - OBJECTIFS DE LA e-FORMATION

L'objectif est de former des cadres dans le domaine de l'ingénierie des systèmes d'information des entreprises. Le diplômé MIAGE est **ouvert, créatif et réactif**; il sait **évoluer et s'adapter aux mutations sociétales**. L'approche professionnalisée repose sur un ensemble d'encadrements cohérents qui préparent aux nouvelles problématiques des entreprises et aux exigences d'une bonne gestion d'un parcours personnel et professionnel.

Ainsi, les diplômés MIAGE sont bien préparés à exercer un **métier multidimensionnel** : conception de systèmes complexes, audit, assistance à la maîtrise d'ouvrage, réalisation et mise en œuvre **dans un contexte extrêmement concurrentiel**.

L'apprentissage du savoir (savoir faire et savoir être) se décline tout au long de la formation dans une logique d'implication de l'étudiant et de l'équipe de formation. Les diplômes délivrés sont intégrés dans le processus LMD et reconnus au niveau européen.

Les fonctions exercées par les diplômés sont extrêmement variées :

- **à l'issue de la formation**
 - **métiers centrés sur une approche technologique** : expert en systèmes décisionnels, intégrateur d'applications, expert en technologie Internet, administrateur de bases de données
 - **métiers centrés sur une approche générique des systèmes d'information** : gestionnaire d'application, auditeur en informatique, développeur
- **après une première expérience**
 - **consultant** : aide à la décision, ERP, conduite du changement, e-business,...
 - **chef de projet** maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre
 - **expert** : méthodes, sécurité, outils, métiers, qualité
 - **architecte d'applications complexes**
- **à plus long terme**
 - **directeur de système d'information**

2 - CONDITIONS D'ACCÈS

Un candidat possédant un diplôme scientifique bac+2 peut être admis en cycle préparatoire.

Un candidat possédant un L3 MIAGE ou équivalent peut être admis en M1 MIAGE.

Un candidat possédant un M1 MIAGE ou équivalent peut être admis en M2 MIAGE.

Dans tous les cas, un entretien avec le responsable de la formation est obligatoire.

La e-formation est réservée à un public :

- soit résidant en France et en activité professionnelle ou ayant interrompu leurs études depuis au moins deux ans
- soit résidant à l'étranger

3 - MODALITÉS D'ADMISSION

Pré inscription en ligne sur www.dep.u-picardie.fr

La procédure d'admission s'effectue après un examen approfondi du dossier de candidature et souvent après un entretien. Après confirmation de l'admission, un programme pédagogique, incluant le calendrier de la formation, est soumis pour accord à l'apprenant. Celui-ci a alors l'autorisation de commencer la formation, dès qu'il a rempli les modalités administratives et financières.

Contact de la formation : Stéphanie CHIESA – 04 72 43 27 05 - [Envoyer un message](#)

4 - DIPLOMES

Les diplômes préparés sont ceux de la filière MIAGE. Les diplômes concernés sont le Master M1 et M2 MIAGE, en conformité avec l'habilitation actuelle de la MIAGE de Lyon (2011-2015).

5 - MODALITES D'EVALUATION

Les modalités d'évaluation sont les modalités habituelles de l'Université Claude Bernard Lyon1.

Il n'y a pas de 2^{ème} session d'examens. Toutefois, les apprenants ont la possibilité de repasser l'examen le semestre suivant.

Chaque UE (module) est évaluée par un **examen final** en temps limité et par des devoirs à rendre (généralement 3 par UE) dont le résultat constitue une note de **contrôle continu**. Certaines UE ne sont évaluées qu'en contrôle continu.

Règles d'obtention d'un semestre :

en M1 et en M2 : une moyenne pondérée des UE (modules) ≥ 10 et aucune note d'UE (module) < 8

Le jury collecte les résultats des différents modules et évalue la réussite à la formation selon les mêmes procédures que pour les autres modalités de formation MIAGE.

6 - CONDITIONS FINANCIERES

L'apprenant aura à acquitter :

- le montant des droits de scolarité (fixés par décret) chaque année universitaire. Pour l'année 2014-2015, le montant est fixé à 261,10€ pour les années M1 ou M2.
- les coûts de formation : 364€ par module.
Ces coûts permettent l'accès à la formation durant 3 ans suivant la première inscription. (facturation semestrielle et aménagement d'un échéancier possible)

7 - ORGANISATION GENERALE DES ETUDES

ORGANISATION DE LA e-FORMATION

Cette e-formation met en ligne des modules comprenant des Unités d'Enseignement (UE) faisant partie du parcours pédagogique MIAGE.

Les contenus des enseignements sont structurés selon les niveaux suivants :

- UE (module) - 1 examen par module
- chapitre d'un module
- sessions d'un chapitre (sessions de 45 minutes en général) : informations, cours, exercices, travaux proposés....
- tests de fin de session

Les services pédagogiques d'accompagnement comprennent, pour chaque module

- un tuteur pour chaque e-apprenant
- un tutorat par messagerie électronique (avec délai de réponse inférieur à 2 jours ouvrables)
- un forum de discussion,
- des regroupements périodiques et discussions en lignes (« chat »),
- une animation : espace d'information, questions générales, annuaires, etc...
- la correction des travaux proposés aux e-apprenants.

FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

L'enseignement est synchronisé sur l'année civile :

- semestre 1 : janvier - juin
- semestre 2 : juillet - décembre

Les contenus des modules de la e-formation sont accessibles dès l'admission à la formation et dès le règlement des droits, et tant que l'e-apprenant n'a pas terminé par un examen réussi, mais pour une période ne pouvant dépasser trois ans. Les examens sont organisés en fin de semestre (juin et décembre).

Un tutorat est mis en place. Celui-ci n'est dispensé que pendant le semestre qu'a choisi l'e-apprenant pour valider un module (sous réserve qu'il y ait le nombre minimal d'inscrits à ce module pour le semestre en question). Un e-apprenant inscrit au cours d'un semestre ne peut bénéficier du tutorat que le semestre suivant.

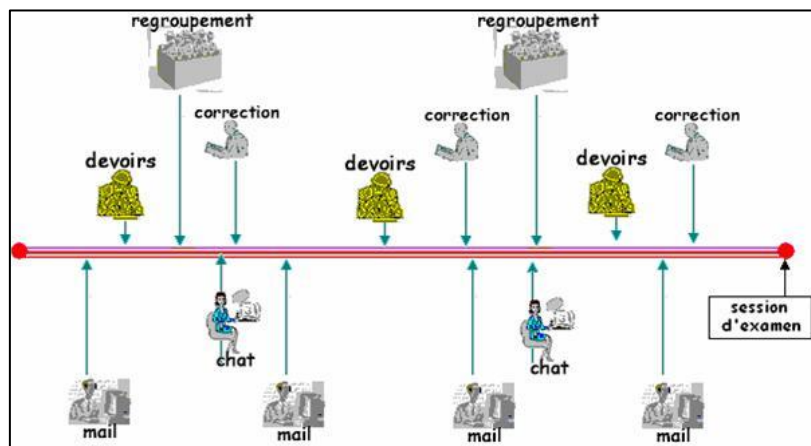
Exemple : un e-apprenant inscrit en avril bénéficie des contenus en ligne immédiatement, mais son tutorat au regard des modules qu'il décide de préparer ne commence que le 1^{er} juillet ; la date des prochains examens est fin décembre.

Le rôle du tuteur :

- Il communique par messagerie électronique.
- Il agit comme modérateur du forum de chaque module,
- Il corrige en moyenne 3 devoirs par module. Les modalités peuvent varier d'un tuteur à l'autre.
- Il organise les rendez-vous pédagogiques et les « chats » à hauteur de 4 heures par module et par semestre
- Il anime 2 regroupements physiques d'une demi-journée chacun et par semestre

Des sessions d'examens sont organisées dans tous les modules en juin et en décembre (si un nombre suffisant de candidats le permet). Un apprenant a donc 6 sessions au maximum pour obtenir un diplôme, c'est-à-dire pour valider tous les modules du diplôme. Les modalités d'évaluation sont les modalités habituelles à l'Université Lyon 1.

DEROULEMENT TYPIQUE D'UN MODULE e-Mi@ge



ADAPTATION DU MATERIEL INFORMATIQUE

Le poste de travail doit disposer d'un accès à Internet (ADSL de préférence) et d'un logiciel de navigation permettant d'afficher et d'exploiter des pages WEB (Internet Explorer, Mozilla-FireFox, SAFARI, etc....).

Tout type de matériel et système d'exploitation est donc possible.

Contacts de la Formation :

Responsable Pédagogique : Ahmed BOUNEKKAR
Ahmed.bounekkar@univ-lyon1.fr

Responsable Administratif : BAZILLE MARIE-JEANNE – 04 72 43 27 05
Marie-Jeanne.Bazille@univ-lyon1.fr